



**ÉTATS FINANCIERS
ANNUELS 2018**

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires
de Ressources Minières Radisson inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Ressources minières Radisson Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les bilans aux 31 décembre 2018 et 2017 et l'état du résultat global, les états des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2018 et 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies

dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Rouyn-Noranda
Le 24 avril 2019

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État de la situation financière au 31 décembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Actifs		
Courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	655 485	641 357
Certificat de placement (note 4)	402 773	-
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 4 et 10)	446 000	1 161 443
Placements (note 4)	62 100	143 000
Taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir	171 244	234 044
Autres débiteurs	1 190	21 190
Frais payés d'avance	66 667	29 306
	1 805 459	2 230 340
Non courants :		
Immobilisations corporelles	12 284	9 872
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	13 759 870	12 058 604
	15 577 613	14 298 816
Passifs		
Courants :		
Créditeurs et charges à payer	527 823	358 951
Non courants :		
Impôt différé (note 6)	1 107 420	959 458
Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 7)	167 250	179 439
	1 802 493	1 497 848
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 8)	39 171 199	37 753 701
Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	4 142 416	3 932 946
Bons de souscription (note 8)	221 638	224 152
Déficit (note 3(a))	(29 760 133)	(29 109 831)
	13 775 120	12 800 968
	15 577 613	14 298 816

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 24 avril 2019.

(s) Mario Bouchard
Mario Bouchard
Président & Administrateur

(s) Denis Lachance
Denis Lachance
Chef des finances

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Revenus :		
Intérêts	15 697	13 781
Autres revenus	406	3 823
Revenus de location	2 000	15 210
	18 103	32 814
Frais d'administration :		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	94 574	76 522
Rémunération et paiements à base d'actions	153 097	77 790
Experts et sous-traitants	226 621	107 238
Honoraires professionnels	29 612	17 500
Voyages et promotion	158 830	100 187
Informations aux actionnaires	51 747	62 557
Inscriptions et frais de registrariat	42 544	35 527
Papeterie et dépenses de bureau	41 481	27 806
Assurances, taxes et licences	14 822	19 587
Intérêts et frais bancaires	99	1 177
Impôts de la partie XII.6	3 170	204
Télécommunications	10 621	4 144
Amortissement des immobilisations corporelles	3 910	3 088
Maintien d'un site minier	9 937	14 166
Perte de valeur des placements	122 900	44 200
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation	(42 000)	-
	921 965	591 693
Perte avant impôt	(903 862)	(558 879)
Impôt différé (note 6)	253 560	2 618 195
Bénéfice net (perte nette) et résultat global	(650 302)	2 059 316
Bénéfice net (perte nette) par action de base et diluée (note 9)	(0.0051)	0.0184

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres au 31 décembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

	Capital- actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	37 753 701	3 932 946	(29 109 831)	224 152	12 800 968
Émission d'actions ordinaires	704 512	-	-	-	704 512
Émission d'actions accréditatives	671 667	-	-	-	671 667
Frais d'émission	(46 465)	-	-	-	(46 465)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	153 097	-	-	153 097
Bons de souscription octroyés	-	-	-	91 893	91 893
Bons de souscription échus	-	94 407	-	(94 407)	-
Options exercées	87 784	(38 034)	-	-	49 750
	39 171 199	4 142 416	(29 109 831)	221 638	14 425 422
Perte nette et résultat global de l'exercice	-	-	(650 302)	-	(650 302)
Solde au 31 décembre 2018	39 171 199	4 142 416	(29 760 133)	221 638	13 775 120

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des variations des capitaux propres au 31 décembre 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016	35 258 698	3 793 884	(31 169 147)	150 042	8 033 477
Émission d'actions ordinaires	869 692	-	-	-	869 692
Émission d'actions accréditives	1 610 725	-	-	-	1 610 725
Frais d'émission	(135 179)	-	-	8 124	(127 055)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	77 790	-	-	77 790
Bons de souscription octroyés	-	-	-	144 220	144 220
Bons de souscription exercés	99 765	-	-	(16 962)	82 803
Bons de souscription échus	-	61 272	-	(61 272)	-
Options exercées	50 000	-	-	-	50 000
	37 753 701	3 932 946	(31 169 147)	224 152	10 741 652
Bénéfice net et résultat global de l'exercice	-	-	2 059 316	-	2 059 316
Solde au 31 décembre 2017	37 753 701	3 932 946	(29 109 831)	224 152	12 800 968

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

	2018	2017
	\$	\$
Activités opérationnelles :		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(650 302)	2 103 516
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 910	3 088
Rémunération et paiements à base d'actions	153 097	77 790
Impôts futurs	(253 560)	(2 618 195)
Perte de valeur des placements	122 900	-
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation	(42 000)	-
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 14)	210 229	(46 970)
Flux de trésoreries provenant des activités opérationnelles	(455 726)	(480 771)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 322)	(9 150)
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(1 697 184)	(2 460 437)
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissement	(1 703 506)	(2 469 587)
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et exercice d'options et de bons de souscription	1 907 155	3 150 410
Frais d'émission d'actions	(46 465)	(127 055)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1 860 690	3 023 355
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(298 542)	72 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 802 800	1 729 803
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 504 258	1 802 800
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	655 485	641 357
Certificat de placement	402 773	-
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation	446 000	1 161 443
	1 504 258	1 802 800

Information additionnelles – Flux de trésorerie (note 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

Ressources Minières Radisson inc. (la « Société »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de la Société est situé au 700, avenue Dallaire, Rouyn-Noranda, province de Québec, Canada, J9X 4V9. Ses actions se transigent sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 29 760 133 \$ (29 109 831 \$ au 31 décembre 2017) et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2018, la Société a réalisé une perte nette de 650 302 \$ (bénéfice net de 2 059 316 \$ au 31 décembre 2017).

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accreditifs. Au 31 décembre 2018, la Société avait un fonds de roulement positif de 1 277 636 \$ (1 871 389 \$ au 31 décembre 2017) incluant les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation de 446 000 \$ (1 161 443 \$ au 31 décembre 2017). La Société estime que ses fonds actuels ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2019. Cette situation indique l'existence d'incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titres d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été approuvés par le conseil d'administration le 24 avril 2019.

2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes Internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

3 - Principales méthodes comptables

(a) Nouvelle norme et normes révisées

La Société a appliqué IFRS 9 Instruments financiers (révisée en juillet 2014) ainsi que les modifications corrélatives connexes d'autres IFRS. Les exigences d'IFRS 9 représentent un changement important par rapport à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Le détail de ces nouvelles exigences qui sont pertinentes pour la Société ainsi que leurs incidences sur les états financiers de la Société sont décrites ci-dessous.

La Société a appliqué rétrospectivement IFRS 9 conformément aux dispositions transitoires énoncées dans la norme et a retraité ses états financiers comparatifs. Pour la Société, la date d'application initiale est le 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, la Société a appliqué les exigences d'IFRS 9 aux instruments financiers qui n'ont pas été comptabilisés au 1^{er} janvier 2018 et n'a pas appliqué les exigences aux instruments financiers qui étaient déjà décomptabilisés au 1^{er} janvier 2018. Les montants comparatifs relatifs aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés au 1^{er} janvier 2018 ont été retraités le cas échéant.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(a) Nouvelle norme et normes révisées (suite)

Classification et évaluation des actifs financiers

IFRS 9 contient trois catégories d'actifs financiers : évalués au coût après amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification des actifs financiers selon IFRS 9 est généralement fondée sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et ses caractéristiques de flux de trésorerie contractuels. L'IFRS 9 élimine les catégories suivantes d'IAS 39 : placements détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente.

La direction a examiné et évalué les actifs financiers existants de la Société au 1^{er} janvier 2018 en fonction des faits et circonstances qui existaient à cette date et a conclu que l'application d'IFRS 9 a eu l'incidence suivante sur le classement et les méthodes d'évaluation des actifs financiers de la Société :

L'encaisse et les dépôts qui étaient classés comme prêt et créances continuent d'être évalués au coût amorti selon IFRS 9.

Les placements qui étaient auparavant désignés comme actifs financiers disponibles à la vente et qui étaient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture selon IAS 39 seront maintenant classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9. Les gains ou les pertes non réalisés qui étaient présentés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable seront désormais imputés aux résultats nets. Cette modification a entraîné les ajustements suivants non significatifs sur les états financiers de l'exercice précédent :

Augmentation de la perte de valeur des placements de l'exercice 2017	44 200 \$
Diminution du bénéfice net de l'exercice 2017	44 200 \$
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2017	41 601 \$
Diminution du cumul des autres éléments du résultat global au 1 ^{er} janvier 2017	85 801 \$
Diminution du déficit au 31 décembre 2017	41 601 \$
Diminution du déficit au 1 ^{er} janvier 2017	85 801 \$

Classification et évaluation des passifs financiers

Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39. L'application d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur le classement et l'évaluation des passifs financiers de la Société.

(b) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

IFRS 16 remplacera IAS 17 Contrats de location et trois interprétations connexes, ce qui parachève le projet à long terme de l'IASB sur la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location seront constatés à l'état de la situation financière sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative. IFRS 16 fournit deux allègements importants pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur et pour les contrats de location à court terme (moins de douze mois).

IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise, mais la Société a décidé de ne pas appliquer cette norme de façon anticipée.

La direction évalue actuellement l'incidence complète de la norme. Jusqu'à maintenant la Société a décidé de se prévaloir de la mesure de simplification selon laquelle il n'a pas à appliquer IFRS 16 aux contrats qu'ils n'avaient pas antérieurement identifiés comme des contrats de location et aux contrats qu'il n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location;

IFRS 16 n'apporte aucune modification importante liée à la comptabilisation du point de vue du bailleur; par conséquent, la Société ne s'attend à aucun changement pour les contrats de location où il agit à titre de bailleur.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables

Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à l'état du résultat global. Les éléments non monétaires ne sont pas reconvertis à la clôture de l'exercice et sont évalués au coût historique (convertis au cours de change à la date de la transaction) à l'exception des éléments non monétaires réévalués à la juste valeur, qui sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Rémunération et paiements à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants antérieurement comptabilisés au poste Réserves – règlement en instruments sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont annulées ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospections et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits et permis de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les droits et permis de prospection et d'évaluation ont été obtenus, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'option) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités reliées à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt dans le cadre de conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, mais sont présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice financier et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3 - Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires de bons de souscription et à la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de celles-ci à la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black and Scholes et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état du résultat global lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les revenus de location sont constatés linéairement sur la durée de la période de location.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt. Si les actions sont émises à la suite d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Réserves – Règlements en instrument de capitaux propres et de bons de souscription. Les réserves incluent les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions des options émises non exercées. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours des actions à la bourse à la date de conclusion de l'entente. Le poste Bons de souscription inclut la valeur des bons de souscription émis non exercés. La valeur des bons de souscription échus est transférée au poste de Réserves – Règlement en instruments de capitaux propres.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs. La méthode Black & Scholes est utilisée pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, la société ne détient aucun actif financier classé dans la catégorie de la JVAERG.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le certificat de placement, les fonds réservés à la prospection, à l'évaluation et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(c) Conventions comptables (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN. De plus, peu importe le modèle économique, les actifs financiers dont les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont comptabilisés à la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif.

Les placements font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendus est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créiteurs et charges à payer.

Subséquentement, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net ne sont présentées dans les charges financières ou dans les produits financiers.

Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et chef de la direction et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de prospection et d'évaluation des ressources minérales.

(d) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

3.- Principales méthodes comptables (suite)

(d) Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Dépense de rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées aux paiements à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut choisir un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4). S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée. En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses de prospection et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 5 pour l'analyse de la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation.

Aucune perte ou reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs. Cette évaluation requiert une grande part de jugement.

Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accreditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

4 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placement, fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et placements

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Compte bancaire sans intérêt	497 081	421 088
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps 1,45 %, échéant en septembre 2018	-	381 379
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps 1,35 %, échéant en janvier 2018	-	1 000 333
Certificat de placement garanti, rachetable en tout temps 2,17 %, renouvellement automatique mensuellement	604 404	-
Certificat de placement garanti, non rachetable 2,30 %, échéant le 12 avril 2019	402 773	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie, certificat de placements et fonds réservés	1 504 258	1 802 800

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 101 485	1 802 800
Certificat de placement	402 773	-
Moins : Fonds réservés pour les frais de prospection et d'évaluation (a)	(446 000)	(1 161 443)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et certificat de placement	1 058 258	641 357

(a) Les fonds détenus pour les frais de prospection et d'évaluation représente le produit non dépensé provenant d'un financement en actions accréditives. Selon les instructions imposées en vertu de ce financement, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Placements		
260 000 actions de Balmoral Resources Ltd, société publique	35 100	143 000
150 000 actions de Galway Metals inc., société publique	27 000	
	62 100	143 000

5 - Actifs de prospection et d'évaluation

	Solde au 31 décembre 2017	Augmentation	Crédits d'impôts et de droits remboursables	Solde au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien ⁽¹⁾	162 739	-	-	162 739
	162 739	-	-	162 739
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien ⁽¹⁾	11 732 225	1 797 940	(96 674)	13 433 491
Douay	163 640	-	-	163 640
	11 895 865	1 797 940	(96 674)	13 597 131
	12 058 604	1 797 940	(96 674)	13 759 870

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

5 - Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

	Solde au 31 décembre 2016 \$	Augmentation \$	Crédits d'impôts et de droits remboursables \$	Solde au 31 décembre 2017 \$
Propriétés minières :				
O'Brien	162 739	-	-	162 739
	162 739	-	-	162 739
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien	9 368 010	2 384 944	(20 729)	11 732 225
Douay	-	163 640	-	163 640
	9 368 010	2 548 584	(20 729)	11 895 865
	9 530 749	2 548 584	(20 729)	12 058 604

6 - Impôt sur le résultat

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Impôts différés de l'exercice en cours	(253 560)	(2 618 195)

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(903 862)	(558 879)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,70 % en 2018 et 26,8 % en 2017	(241 331)	(149 780)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	1 498	1 305
Variation des différences temporelles non constatées	(30 744)	(1 540 031)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	404 242	663 787
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(401 522)	(545 923)
Rémunération à base d'actions	40 877	20 848
Ajustement des exercices antérieurs	14 953	1 444
Éléments non déductibles et autres	(41 533)	12 001
Renversement des impôts miniers	-	(1 081 846)
	(253 560)	(2 618 195)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

6 - Impôt sur le résultat (suite)

Composition des impôts différés à l'état des résultats

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporelles	(227 034)	(115 488)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	404 242	663 787
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(401 522)	(545 923)
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	1 498	1 305
Renversement des impôts miniers	-	(1 081 846)
Variation de l'effet fiscal des différences temporelles non constatées	(30 744)	(1 540 031)
	(253 560)	(2 618 195)

Mouvements des impôts différés de 2018

	Solde au 31 décembre 2017	Comptabilisé en résultat global	Capital- actions	Solde au 31 décembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Actif de prospection et d'évaluation	(2 625 796)	(344 735)	-	(2 970 531)
Crédits à l'exploration à recevoir	(2 254)	(6 364)	-	(8 618)
Pertes autres qu'en capital	1 668 592	203 137	-	1 871 729
	(959 458)	(147 962)	-	(1 107 420)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		401 522		
Variation des impôts différés selon l'état des résultats		253 560		

Au 31 décembre 2018, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec
	\$	\$
Frais d'émission d'actions	234 977	234 977
Immobilisations corporelles	249 316	249 316
Placements	83 900	83 900
	568 193	568 193

La Société dispose de pertes en capital de 459 372 \$ (466 309 \$ en 2017) pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital sont reportables de façon indéfinie.

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 1 040 \$ (1 040 \$ en 2017), qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts fédéraux à payer et expirent en 2033.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

6 - Impôt sur le résultat (suite)

Mouvements des impôts différés de 2017

	Solde au 31 décembre 2016 \$	Comptabilisé en résultat global \$	Capital-actions \$	Solde au 31 décembre 2017 \$
Immobilisations corporelles	63 722	(63 722)	-	-
Actif de prospection et d'évaluation	(3 095 452)	469 656	-	(2 625 796)
Crédits à l'exploration à recevoir	-	(2 254)	-	(2 254)
Pertes autres qu'en capital	-	1 668 592	-	1 668 592
	<u>(3 031 730)</u>	<u>2 072 272</u>	<u>-</u>	<u>(959 458)</u>
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives		<u>545 923</u>		
Variation des impôts différés selon l'état des résultats		<u>2 618 195</u>		

7 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditatives

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Solde au début de l'exercice	179 439	332 392
Augmentation de l'exercice	389 333	392 970
Réduction lié à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 6)	(401 522)	(545 923)
Solde à la fin de l'exercice	167 250	179 439

8 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Actions de catégorie A	Montant \$	Actions de catégorie A	Montant \$
Émis et payé				
Solde au début	124 223 893	37 753 701	107 020 880	35 258 698
Payées en argent ⁽¹⁾	6 126 190	704 512	5 895 834	869 692
Bons de souscription exercés ⁽²⁾	-	-	588 482	99 765
Financement accréditif ⁽³⁾	6 204 167	671 667	10 218 697	1 610 725
Frais d'émission	-	(46 465)	-	(135 179)
Options d'achat d'actions exercées ⁽⁴⁾	475 000	87 784	500 000	50 000
Solde à la fin	137 029 250	39 171 199	124 223 893	37 753 701

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

⁽¹⁾ Actions ordinaires de catégorie A

- En août 2018, la Société a émis 6 126 190 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 796 405 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 3 063 095 bons de souscription pour une juste valeur de 91 893 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,17 \$ pour une période de 18 mois.

⁽³⁾ Actions accréditives

- En août 2018, la Société a émis 3 416 667 actions accréditives au prix de 0,18 \$ par action pour un total de 615 000 \$ (juste valeur marchande de 392 917 \$). Un montant de 222 083\$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives" (voir la note 7).
- En décembre 2018, la Société a émis 2 787 500 actions accréditives au prix de 0,16\$ par action pour un total de 446 000 \$ (juste valeur marchande de 278 750 \$). Un montant de 167 250\$ a été comptabilisé à titre "d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives" (voir la note 7).

⁽⁴⁾ Options d'achat d'actions

- En janvier 2018, 100 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 10 000 \$. Un montant de 13 600 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves – règlement en instruments de capitaux propres.
- En mai 2018, 300 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 32 250 \$. Un montant de 20 384 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instruments de capitaux propres.
- En juin 2018, 75 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 7 500 \$. Un montant de 4 050 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de réserves-règlement en instruments de capitaux propres.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

⁽¹⁾ Actions ordinaires de catégorie A

- En juin 2017, la Société a émis 2 562 500 unités à 0,16 \$ par unité pour un total de 410 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 281 250 bons de souscription pour une juste valeur de 21 781 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,22 \$ pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 48 125 bons de souscription ont été émis à des courtiers. Chaque bon de souscription de courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,22 \$ pour une période de 18 mois. La juste valeur de ces bons est estimée à 818 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. Au total, des frais d'émission d'actions d'un montant de 27 878 \$ sont liés à ce financement.
- En décembre 2017, la Société a émis 3 333 334 unités à 0,15 \$ par unité pour un total de 500 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et de ½ de bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 666 667 bons de souscription pour une juste valeur de 18 527 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 35 000 bons de souscription ont été émis à des courtiers. Chaque bon de souscription de courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,20 \$ pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 1 750 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. Au total, des frais d'émission d'actions d'un montant de 18 245 \$ sont liés à ce financement.

⁽²⁾ Bons de souscription

- En mars 2017, 273 477 bons de souscription à 0,13 \$ ont été exercés pour un total de 35 552 \$. Un montant de 7 657 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant des bons de souscription.
- En novembre 2017, 315 005 bons de souscription à 0,15 \$ ont été exercés pour un total de 47 251 \$. Un montant de 9 305 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant des bons de souscription.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (suite):

⁽³⁾ Actions accréditives

- En juin 2017, la Société a émis 292 000 actions accréditives au prix de 0,25 \$ par action pour un total de 73 000 \$ (juste valeur marchande de 46 720 \$). Un montant de 26 280 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 7).
- En juillet 2017, la Société a émis 5 000 000 unités au prix de 0,20 \$ par unité pour un total de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée de 1 action accréditive et de 1 bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 5 000 000 bons de souscription pour une juste valeur de 79 367 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,22 \$ pour une période de 18 mois. Un montant de 95 603 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 7). En relation avec ce financement, 350 000 bons de souscription ont été émis au courtier. Chaque bon de souscription de courtier permet d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,22 \$ pour une période de 18 mois. La juste valeur de ces bons est estimée à 5 556 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. Au total, des frais d'émission d'actions d'un montant de 89 056 \$ sont liés à ce financement.
- En décembre 2017, la Société a émis 4 926 697 unités au prix de 0,21 \$ par unité pour un total de 1 034 606 \$. Chaque unité est composée de 1 action accréditive et de ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 2 463 348 bons de souscription pour une juste valeur de 24 545 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,25 \$ pour une période de 18 mois. Un montant de 271 057 \$ a été comptabilisé à titre « d'autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 7).

⁽⁴⁾ Options d'achat d'actions

- En mai 2017, 300 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 30 000 \$.
- En juillet 2017, 200 000 options d'achat d'actions ont été exercées pour un total de 20 000 \$.

a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le « Régime des droits ») qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de la Société advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de la Société (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de la Société.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de la Société. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de l'assemblée annuelle des actionnaires en 2015 pour une période supplémentaire de trois ans.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

a) Régime de protection des droits des actionnaires (suite):

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de la Société en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de « l'offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de la Société à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

b) Options d'achat d'actions de catégorie A:

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de la Bourse de croissance TSX, l'approbation d'une modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société (le « régime d'options »). Un nombre de 6 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du régime d'options. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime d'options deviennent acquises immédiatement.

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est présenté ci-après :

Options :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	2 635 000	0,135	2 670 000	0,11
Octroyées	-	-	75 000	0,14
Octroyées	2 100 000	0,123	790 000	0,165
Expirées et annulées	(225 000)	0,146	(400 000)	0,10
Exercées	(475 000)	0,105	(500 000)	0,10
En cours à la fin de l'exercice	4 035 000	0,132	2 635 000	0,135
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	4 035 000	0,132	2 635 000	0,135

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2018 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
100 000	0,11	4,91	100 000
350 000	0,10	4,81	350 000
200 000	0,12	4,61	200 000
1 300 000	0,125	4,44	1 300 000
790 000	0,165	3,42	790 000
745 000	0,14	2,48	745 000
300 000	0,13	1,43	300 000
250 000	0,10	0,43	250 000
4 035 000	0,132		4 035 000

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

b) Options d'achat d'actions de catégorie A (suite) :

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2017 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne pondérée à courir	Nombre d'options pouvant être levées
	\$	(ans)	
790 000	0,165	4,25	790 000
745 000	0,14	3,48	745 000
375 000	0,13	2,42	375 000
725 000	0,10	0,84	725 000
2 635 000	0,135		2 635 000

La Société a octroyé 2 100 000 (865 000 en 2017) options d'achat d'actions à des administrateurs et hauts dirigeants durant l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Un montant de 153 097 \$ (77 900 \$ en 2017) a été imputé au résultat global. Durant cette période, 225 000 (400 000 en 2017) options ont expirées.

Le tableau suivant présente la rémunération et les paiements à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération et paiements à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Rémunération et paiements à base d'actions	153 097 \$	77 790 \$
Prix moyen d'exercice	0,12 \$	0,16 \$
Prix moyen de l'action	0,12 \$	0,16 \$
Volatilité prévue (1)	71 %	57 %
Taux d'intérêt sans risque	2,13 %	2,02 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	0,07 \$	0,09 \$

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société et sur la durée moyenne prévue des options.

c) Bons de souscription :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	13 411 390	0,22	7 114 746	0,19
Octroyés	3 063 095	0,17	10 844 390	0,22
Échus	(3 896 375)	0,21	(3 959 264)	0,19
Exercés	-	-	(588 482)	0,14
En cours à la fin de l'exercice	12 578 110	0,21	13 411 390	0,22

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

8 - Capital-actions (suite)

c) Bons de souscription (suite):

Au 31 décembre 2018, il y avait 12 578 110 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée	Date d'échéance
\$		
5 350 000	0,22	Janvier 2019
1 701 667	0,20	Juin 2019
2 463 348	0,25	Juin 2019
3 063 095	0,17	Février 2020
12 578 110		

Au 31 décembre 2017, il y avait 13 411 390 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Nombre de bons en circulation	Prix de levée	Date d'échéance
\$		
1 700 000	0,20	Février 2018
867 000	0,20	Mars 2018
1 329 375	0,22	Décembre 2018
5 350 000	0,22	Janvier 2019
1 701 667	0,20	Juin 2019
2 463 348	0,25	Juin 2019
13 411 390		

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Valeur des bons de souscription	61 262 \$	152 344 \$
Prix moyen d'exercice	0,17 \$	0,22 \$
Prix moyen de l'action	0,115 \$	0,16 \$
Volatilité prévue (1)	60,66 %	40 %
Taux d'intérêt sans risque	2,06 %	1,23 %
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	1,5 ans	1,5 ans

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société et sur la durée moyenne prévue des bons de souscription.

9 - Perte nette par action de base et diluée

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(650 302) \$	2 059 316 \$
Nombre pondéré d'actions ordinaires	126 846 608	111 911 860
Bénéfice net (perte nette) de base par action	(0,0051) \$	0,0184 \$

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est antidilutif.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

10 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Fonds obtenus de financements accréditifs durant l'exercice	1 061 000	2 107 606
Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accréditifs de l'exercice	(615 000)	(946 163)
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation requis	446 000	1 161 443

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accréditives qui oblige la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles. Ces fonds, qui ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation courante, sont présentés à l'état de la situation financière comme fonds réservés à la prospection et à l'évaluation.

11 - Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Salaires et avantage sociaux	185 341	110 258
Paiements fondés sur des actions	31 158	77 790
Moins : Salaires capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation	185 341	32 528
Charge au titre des avantages du personnel	31 158	155 520

12 - Informations relatives aux parties liées

Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2018, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs ainsi qu'avec une partie liée au président et chef de la direction.

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Frais de location	31 200	15 000
Frais de bureau	5 430	-
Actifs de prospection et d'évaluation	8 007	-
Total	44 637	15 000

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Le solde à payer relativement à ces opérations s'élève à 464 \$ au 31 décembre 2018 (5 454 \$ au 31 décembre 2017).

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

12 - Informations relatives aux parties liées (suite)

Opérations entre parties liées (suite)

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances, le directeur des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	94 574	76 522
Experts-conseils et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	29 523	18 000
Experts et sous-traitants	221 797	98 400
Rémunération à base d'actions	110 739	77 790
	456 633	270 712

13 - Engagements

Location de bureau

En vertu d'un contrat de location, la Société s'est engagée à verser une somme de 2 300 \$ par mois pour la location du local situé au 700 avenue Dallaire à Rouyn-Noranda, qu'elle utilise comme bureau principal plus une somme de 200 \$ par mois pour la location de mobilier de bureau et une somme de 100 \$ par mois pour la location d'une enseigne lumineuse. Ce contrat échoit le 30 juin 2019 et comportent une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an, dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis de 90 jours. Les paiements au titre de la location comptabilisés en charge au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 31 200 \$ (15 000 \$ en 2017).

Propriété O'Brien :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama (maintenant regroupées sous le nom O'Brien), a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits dans les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

La Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

14 - Autres éléments d'information

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Autres débiteurs	20 000	(20 000)
Taxes gouvernementales à recevoir et impôts miniers à recevoir	152 526	33 961
Frais payés d'avance	(37 361)	(2 041)
Créditeurs et charges à payer	75 064	(58 890)
	210 229	(46 970)
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Dépenses de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	344 809	251 001
Gain sur cession d'actifs de prospection et d'évaluation en contrepartie de placements	42 000	-
Crédits d'impôts et de droits relatifs aux frais d'exploration	89 726	20 729
Frais d'émission d'actions sous forme de bons de souscription accordés à un courtier	-	8 124
Valeur attribuée aux bons de souscription lors de leur émission transférée au capital-actions lors de l'exercice des bons de souscription	-	16 962
Valeur attribuée aux options d'achat d'actions lors de leur émission transférée au capital-actions lors de l'exercice des options	38 034	-

Les montants d'intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles sont de 15 697 \$ (13 781 \$ en 2017).

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et l'autre risque de prix.

i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 décembre 2018, les actifs financiers suivants portent intérêt à taux fixe :

– Certificats de placement garantis.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de la juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

ii) Risque de change :

La Société réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change d'écoule des achats libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont effectués en dollars américains.

Au 31 décembre 2018, la Société est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellé en dollars américains totalisant 10 171 \$ (7 456 \$ US) (87 \$; 64 \$ US au 31 décembre 2017).

La Société ne conclut pas de contrats visant à couvrir le risque de change auquel elle est exposée.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

- a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et l'autre risque de prix (suite)

iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les certificats de placements et les fonds réservés à la prospection sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit de la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les certificats de placements et les fonds réservés sont considérés comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont les notations de crédit sont excellentes.

iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an. Se référer à la note 1 pour plus d'informations sur le risque de liquidité.

v) Autre risque de prix :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans deux entreprises qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote qui s'établit actuellement à 62 100 \$ (143 000 \$ au 31 décembre 2017).

Au 31 décembre 2018, si le cours publié de ces titres avait augmenté (diminué) de 33 % (24 % en 2017), le résultat global et les capitaux propres pour l'exercice auraient augmenté (diminué) de 20 493 \$ (34 320 \$ en 2017).

b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des certificats de placements des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme.

c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2018 et 2017

(en dollars canadiens)

15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite) :

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 1.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

17 - Éventualités

Droit exclusif de première offre pour un financement par flux aurifère au projet O'Brien

En égard d'une souscription de 5 000 000 unités, la Société a accordé à une entité européenne (le « **Souscripteur** ») un ROFO (droit de premier refus) exclusif portant sur tout financement par flux aurifère qui pourrait être mis en place par la Société pour l'exploration souterraine, l'échantillonnage en vrac ou la mise en production du projet O'Brien qu'elle détient à 100%. Selon les termes du ROFO, le souscripteur en sera le seul détenteur en égard du projet O'Brien de la Société. Il n'y a aucune obligation de la Société de financer par flux aurifère autre que celui ci-haut.

Accréditives

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs

18 - Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, la Société a octroyé 250 000 options d'achat d'actions à un administrateur et à un employé à un prix de levée de 0,105 \$ et échéant en 2024.